



JUMELAGE

JANVIER 1990

Les Clayes sous Bois
Röthenbach a.d. Pegnitz



HEUREUX ANNIVERSAIRE

Lorsque paraîtra cette 3^e édition de notre Journal, notre Jumelage, un des premiers de France, fêtera son 25^e anniversaire. - Un quart de siècle s'est déjà écoulé - Que de chemin parcouru, de résultats obtenus, dont nous sommes fiers, en souhaitant qu'ils deviennent encore plus importants, plus diversifiés.

S'enrichissant, au fil des ans, d'adolescent, notre Jumelage est devenu adulte, conscient de ses responsabilités, agissant dans tous les domaines, qu'il soit question du Sport, de Culture, ou simplement d'échanges entre nos populations, allant jusqu'à former «une petite Colonie Clétienne, en notre Ville Jumelle.»

Toutes ces manifestations d'amitié se sont poursuivies bien sûr, durant l'année 1989, notamment, entre nos Collèges, nos Sapeurs-Pompiers, l'USMC Judo et Tennis, l'Association Paroissiale Saint-Martin, sans omettre notre Municipalité, nos Anciens Combattants ainsi que les nombreux échanges personnels entre nos populations. Avec le Réveil des Clayes et peut-être d'autres Associations, ils se reverront, pour continuer cette fraternité et fêter cet heureux Anniversaire.

Ce bilan exposé lors de notre dernière Assemblée Générale, nous réconforte, nous fait espérer encore beaucoup de succès futurs, pour le bien être de nos Villes Jumelles.

En espérant que ce journal vous aura plu, nous souhaitons vous compter parmi nous, en venant ainsi, participer à la vie de notre Jumelage.

A bientôt.

LE PRESIDENT
G. LE GRAND



Monsieur Lavabre G. remet le cadeau du Comité, à Monsieur Munkert H.

UNE SYMPATHIQUE VISITE

Les élus de RÖTHENBACH a.d. PEGNITZ et ceux des CLAYES-SOUS-BOIS alternativement se rendent visite chaque année. Cette année une délégation d'élus Clétiens s'est rendue en Allemagne.

Madame le Maire avait invité un membre de notre Comité à se joindre à la délégation. C'est notre ami LAVABRE vice Président qui représentait notre Association auprès de Madame le Maire. *Le Journal* : Georges LAVABRE vous représentez le Comité de Jumelage, pouvez-vous nous parler de ce voyage.

G. LAVABRE : Avec plaisir, c'est toujours avec joie que l'on se rend dans notre ville Jumelle.

Le Journal : Y avait-il une raison particulière cette année à vous rendre en Allemagne.

G. LAVABRE : En effet, le Maire Monsieur Hubert MUNKERT termine son mandat de premier citoyen de sa commune au mois de Mars 1990.

Le Journal : Comment s'est passé votre séjour ?

G. LAVABRE : Bien, sympathique ; à notre arrivée à NUREMBERG Hubert MUNKERT nous attendait ; je vous passe sous silence les nombreuses poignées de mains chaleureusement échangées.

Le car municipal nous conduit à notre hôtel à SCHWAIG.

Une réception était organisée en notre faveur dans la grande salle de réception de l'hôtel de Ville en présence des membres du Conseil Municipal, les représentants des Villes sous la tutelle de la Ville de RÖTHENBACH et de nombreux représentants d'Associations Locales.

Le Journal : Etes-vous intervenu au nom du Comité de Jumelage lors de cette réception.

G. LAVABRE : Bien sûr ; après les vœux de bienvenue du Maire de RÖTHENBACH et l'intervention de Madame THOMAS Maire des CLAYES-SOUS-BOIS, j'ai pris la parole.

Au nom des deux cents membres de notre Comité de Jumelage et de tous les amis des CLAYES-SOUS-BOIS, j'ai remercié Monsieur Hubert MUNKERT de tout ce qu'il a fait pendant vingt-cinq ans en faveur de l'amitié FRANCO-ALLEMANDE et en particulier entre nos deux Communes, à cette occasion je lui ai remis un vase de SEVRES au nom de tous les membres de notre Comité. La soirée s'est terminée par un repas au restaurant de la salle des fêtes.

Le Journal : Avez-vous fait la visite de notre ville Jumelle.

G. LAVABRE : Cette visite est de coutume ; nous avons visité en particulier les nouvelles réalisations :

- une caserne de pompiers moderne,
- une école maternelle en cours de construction,
- une magnifique salle des fêtes de 700 places,

signalons que leurs constructions sont agrémentées de panneaux de bois, ce qui rend les bâtiments plus chauds, plus intimes. Les élus Clétiens présents en tireront certainement des enseignements bénéfiques pour notre Ville.

Le Journal : Avez-vous fait d'autres visites ?

G. LAVABRE : Bien sûr ; après déjeuner nous avons visité NUREMBERG et son célèbre château moyennâgeux.

Le soir nous avons dîné dans le «ENTENSTUBEN» à NUREMBERG en présence des Conseillers Municipaux et de leurs conjoints.

Le Journal : Il semble que votre emploi du temps était chargé.

G. LAVABRE : Le Dimanche matinée libre où chacun de nous a pu vaquer à son choix. Après le déjeuner pris au restaurant de la salle des fêtes le Dimanche après-midi fut un moment de détente et de repos.

Le Journal : Votre séjour se termine, vous pensez au retour.

G. LAVABRE : Pas tout à fait, le soir après un dîner pris en présence d'une délégation du Conseil Municipal de notre Ville Jumelle une représentation nous fût offerte à l'Opéra de NUREMBERG de l'Opérette «Sang VIENNOIS» du célèbre Johan STRAUSS.

Le Lundi matin nous partîmes de bonne heure, fatigués mais heureux de notre séjour.

Merci à tous nos amis Allemands pour la gentillesse, l'amabilité dont ils ont fait preuve à notre égard.

A l'année prochaine amis de RÖTHENBACH nous vous attendons avec impatience.

Le Comité de rédaction

CARTES Nouvel An

Le Forum des Associations de la ville des Clayes sous Bois a été l'occasion du lancement de la carte d'adhésion 1990.

Au cours de la réunion du comité, il a été décidé de fixer le prix de la carte pour l'année à venir à F. 40,00. Cette somme contribue à subventionner :

– d'une part, les déplacements en Allemagne des Collégiens, des Associations Culturelles, Sportives, des Pompiers, des Anciens Combattants, etc.

– d'autre part, l'accueil de nos amis Allemands lors de leurs séjours dans notre ville.

Par ailleurs, il a été également décidé qu'une subvention de F. 150,00 sera attribuée à chaque famille se rendant à Röthenbach, par ses propres moyens, contre l'envoi d'une carte postale à notre comité en Mairie.

Vous pouvez constater qu'un large éventail de possibilités vous est offert pour plus de rencontres fraternelles Franco-Allemandes.

C'est pourquoi nous espérons de tout cœur voir renouveler votre adhésion à notre comité soit à titre personnel, soit au titre de votre association (l'année 1988 a vu plus de 180 personnes adhérer à notre comité, un record).

Si vous ne pouvez participer à ces activités, mais souhaitez aider notre Comité, votre adhésion à titre individuel sera la bienvenue, cela nous permettra de perpétuer et développer l'amitié entre nos deux pays.

Monsieur J.C. SAUVIGNON Trésorier
Madame N. LIBERGE Trésorière Adjointe

Lors de notre Assemblée Générale du 17 septembre 1989, Monsieur SAUVIGNON, Trésorier a présenté notre bilan financier de l'année en cours. Comme les précédents, il reflète une saine gestion, en regard des décisions prises par notre bureau :

Dépenses : 28 270 F

Recettes : 34 743 F

L'enseignement de l'Allemand dans nos collèges : Données chiffrées



Elèves du Collège Anatole France, et leur professeur Monsieur DICI.

Collège ANATOLE FRANCE : Collège LA FOSSE AUX DAMES : 374 élèves.

Principal : Madame MORVAN.

Principal : Madame GUIOT

Professeurs d'Allemand :

Professeur d'Allemand :

Monsieur DICI

Monsieur ROUMIER

Madame HAYE.

CLASSES	1 ^{re} LANGUE	2 ^e LANGUE	TOTAL
6 ^e	20 élèves		20
5 ^e	21 élèves		21
4 ^e	13 élèves	29	42
3 ^e	14 élèves	23	37
TOTAL	68 élèves	52	120

CLASSES	1 ^{re} LANGUE	2 ^e LANGUE	TOTAL
6 ^e	14 élèves		14
5 ^e	14 élèves		14
4 ^e	12 élèves	18	30
3 ^e	15 élèves	26	41
TOTAL	55 élèves	44	99



Elèves du Collège de la Fosse aux Dames, et leur professeur Monsieur Roumier.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage s'est tenue le 17 septembre 1989 à la Mairie des Clayes sous Bois.

Madame THOMAS, Maire, Présidente d'Honneur du Comité de Jumelage, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare ouverte l'Assemblée Générale.

Elle rappelle les échanges fructueux avec notre Ville Jumelle et se félicite de l'activité de notre association.

Monsieur LE GRAND, Président, après avoir rappelé les liens privilégiés qui nous unissent à Rothenbach a/d Pegnitz depuis maintenant près de 25 ans, retrace dans le rapport moral les multiples activités du comité.

Monsieur SAUVIGNON, Trésorier, expose le Bilan Financier de l'année 1989.

La discussion s'engage : Différentes questions sont posées et des propositions sont faites par les personnes présentes :

– Il est demandé d'étendre aux écoles élémentaires l'activité du Comité. A ce sujet le Comité est à la disposition des parents d'élèves qui souhaitent développer une activité avec l'Allemagne.

Il est procédé aux formalités de vote.

– Le rapport moral est adopté à l'unanimité.
– Le rapport financier est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Monsieur LAVABRE, Vice-Président donne lecture des nouveaux statuts, les anciens datant de Janvier 1966.

Après discussion les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité moins quatre abstentions.



Elèves du Collège de la Fosse aux Dames, et leur professeur Monsieur Roumier

Il est ensuite procédé au renouvellement de 9 membres du Conseil d'Administration.

Etaient candidats :

– Mesdames FORGET D., LE QUERE M., LEPOIVRE E., TUAL M.J.,

– Messieurs AKKAOUI A., BEAUVAIS D., CLEREAUX N., FAUCHER C., KLEIBER A., LE DOUR R., LUCAS E., MATHIOT M., SAUVIGNON J.C., SINGEOT J., SOBOTTKA, TILLIET R., TUAL C.

Ont été Elus :

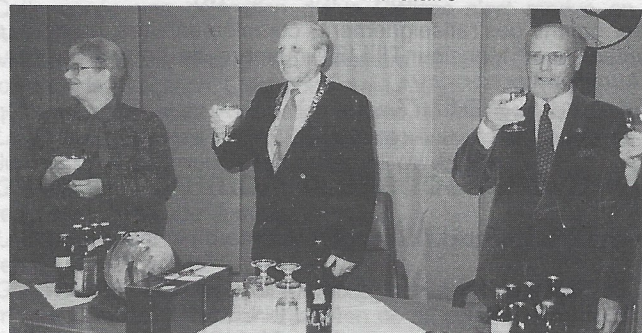
Messieurs :

– BEAUVAIS D.	85 voix,
– MATHIOT M.	84 voix,
– LE DOUR R.	82 voix,
– SAUVIGNON J.C.	81 voix,
– TILLIET R.	78 voix.
Mademoiselle FORGET D.	74 voix,

Messieurs :

– KLEIBER A.	70 voix,
– CLEREAUX N.	63 voix,
– LUCAS E.	59 voix.

M. MATHIOT Secrétaire



*Madame Thomas, Maire de Clayes ; Monsieur Munkert, Maire de Röthenbach ; Monsieur Sergeant, Ancien Maire des Clayes
Lors de la réception officielle, à Röthenbach*

Modalités pour attribution d'aide financière

Lors de sa réunion du 23 février 1989, le Comité de Jumelage, a adopté les propositions suivantes :

A) Pour les Associations, Collèges qui partent en Allemagne : Le Comité financera 20 % des frais de transports par car (péage de l'autoroute compris), sur justificatifs pour un nombre de participants au moins égal à trente. Cette allocation ne pouvant être supérieure à F. 5.000,00.

En dessous de trente personnes, il sera attribué une somme de F. 100,00 par personne.

B) Pour les Associations, Collèges qui reçoivent :

Une somme Forfaitaire de F. 5.000,00 sera allouée, pour un nombre de 40 à 50 personnes. Une somme de F. 50,00 par personne supplémentaire, sera consentie jusqu'à 60 personnes.

En dessous de 40 personnes, il sera attribué la somme de F. 100,00 par personne.

Il est précisé :

– Que les demandes doivent parvenir, un mois à l'avance.
– Qu'une seule subvention sera attribuée, par an, et par Association, ou Collèges.
– Que tous les justificatifs devront nous parvenir dans un délai d'un mois, faute de quoi aucune subvention ne pourrait être accordée.

Le Bureau du Comité du Jumelage

INFORMATION

Itinéraire conseillé pour se rendre à Röthenbach

- 1) Se rendre à FORBACH
- 2) Traverser la Frontière, se diriger vers SAARBRÜCKEN.
- 3) Emprunter l'autoroute E 50 Direction KAISER LAUTERN.
- 4) Autoroute E 50 jusqu'à FRANKENTHAL.
- 5) Ensuite direction HEILBRONN.
- 6) HEILBRONN NÜRBERG.
- 7) Puis NÜRBERG - ROTHENBACH a.d. PEGNITZ.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, prendre contact avec Monsieur TILLIET membre de notre Conseil d'Administration.

Téléphone : 30.55.67.77.

Nouveau Conseil d'Administration

Mme J. THOMAS-FLORES - Présidente d'Honneur (Maire)

M. D. BEAUVAIS	M. G. LEGRAND
M. B. BLANCHOT	M. J.L. LE STUNFF
M. P. BOUTIER	Mme N. LIBERGE
M. N. CLEREAUX	M. E. LUCAS
M. G. DAVIN	M. M. MATHIOT
M. P. DENIEL	M. F. PINQUET
M. A. FALEMPIN	M. J. PRADERE
Melle D. FORGET	M. V. RUFFERMANN
M.P JM. GOURDON	M. JC SAUVIGNON
M. A. KLEIBER	M. G. SENEVAT
M. G. LAVABRE	M. R. TILLIET
M. R. LEDOUR	



Élèves du Collège d'Anatole France, et leur professeur Madame HAYE.

LE NOUVEAU BUREAU

Suite à l'Assemblée Générale du 17 septembre 1989, où ont été élus ou réélus les nouveaux membres du Conseil d'Administration, une réunion avait lieu le 27 septembre 1989 afin de composer le bureau de notre Comité de Jumelage. Sur les vingt-quatre membres du Conseil d'Administration, dix-huit membres étaient présents, quatre excusés et deux absents.

Après le vote à bulletin secret, le bureau se compose ainsi :

- Monsieur LE GRAND	- PRESIDENT
- Monsieur LAVABRE	- VICE-PRESIDENT
- Monsieur MATHIOT	- SECRETAIRE
- Monsieur PRADERE	- SECRETAIRE ADJOINT
- Monsieur SAUVIGNON	- TRESORIER
- Mademoiselle LIBERGE	- TRESORIERE ADJOINTE
- Monsieur LE DOUR	- MEMBRE
- Madame FORGET	- MEMBRE

Le bureau fixe à F. 40,00 la cotisation annuelle pour 1990.



De gauche à droite, Messieurs Mathiot - Sauvignon - Mme Liberge - Messieurs Pradère - Lavabre - Le Grand - Le Dour.

Cours de Langue Allemande : organisés depuis de nombreuses années, EN LIAISON AVEC L'Association d'Education Populaire de Villepreux - S'adressent aux enfants et adultes (tous niveaux).

Contacteur : Madame E. SOBOTTKA - 11, av. Val des Clayes - Tél. : 34.62.35.60.